



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
COMMUNE DE FORMIGUÈRES

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 avril 2026

Madame, Monsieur,

En application des articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal de la Commune de FORMIGUÈRES se réunira dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville le :

LUNDI 4 MAI 2026 à 20H00

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la séance.

Il est rappelé que le Conseil Municipal ne peut délibérer valablement que si le quorum est atteint, à savoir plus de la moitié des membres présents, les procurations n'entrant pas dans le décompte.

Un élu ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
M. VAILLS Serge



ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation du/de la Secrétaire de séance
- ✓ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 8 avril 2026

FINANCES LOCALES

- 1- BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL
- 2- BUDGET PRIMITIF 2026 - EAU ET ASSAINISSEMENT
- 3- BUDGET PRIMITIF 2026 - LOTISSEMENT COMMUNAL LAS CLAUSES
- 4- BUDGET PRIMITIF 2026 - REMONTÉES MÉCANIQUES ET COMMERCIAL FORMIGUÈRES (RMCF)
- 5- BUDGET PRIMITIF 2026 - EPIC INTERCOMMUNAL DE FORMIGUÈRES
- 6- TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2026
- 7- TAUX DE L'INDEMNITE DE MANIEMENTS DE FONDS DES REGISSEURS

REPRÉSENTATION AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET SYNDICATS MIXTES

- 8- ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE LA STATION D'EPURATION FORMIGUÈRES-LES ANGLES – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DEL 2026-028
- 9- ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DU SECTEUR BAS CAPCIR PUYVALADOR (FUTURE STATION D'ÉPURATION) – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DEL 2026-029

REPRÉSENTATION AUX COMMISSIONS COMMUNALES

- 10- RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID) À LA SUITE DES ELECTIONS DES 15 ET 22 MARS 2026

RESSOURCES HUMAINES

- 11- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS